

PROJET DE REVALORISATION DU SITE
DES ANCIENS GARAGES DU M.T.Q.

Présenté à
l'Office de consultation publique de Montréal

par
Richard Caron,
résident de la rue Hogue

Le 24 mai 2012

Selon les plans de développement du quartier, l'augmentation de la population devrait se faire dans le respect des résidents actuels du quartier.

Comment ne pas tenir compte du nombre d'enfants supplémentaires d'âge scolaire qui arriveront dans le quartier sans que leur arrivée ne soit planifiée ? Il ne s'agit pas simplement de transférer ce dilemme à la C.S.D.M. qui cherche, quasi désespérément, des locaux supplémentaires vu l'augmentation de la clientèle.

Que dire de l'augmentation accrue de la circulation dont les impacts semblent être sous-estimés ? En empruntant les données de la compagnie CIMA, on dénombre 44¹ véhicules/heure qui tournent le matin sur la rue Hogue en provenance de l'ouest et qui sont EN INFRACTION ! (interdiction de 07h00-09h00)

¹ Dénombrement coin Henri-Bourassa E./Meilleur = 1018 véhicules circulant sur Henri-Bourassa E. + 5 véhicules provenant de la Prison + 37 véhicules provenant de la rue Meilleur : Total : 1060 véhicules; soustrait à cela, 1016 véhicules circulant sur Henri-Bourassa E./ coin Tanguay = 44 véhicules

On ne peut prétendre que la Ville de Montréal fera un miracle sur ce point; la synchronisation des feux de circulation a déjà été maximisée et 50% des véhicules empruntant la rue Hogue tournent à gauche sur la rue Prieur pour aller vers l'est.

Pour la fin de journée, de 16h45 à 17h45, on dénombre 278² véhicules/heure qui effectuent le même trajet circulant parfois à 2 véhicules de large à une vitesse au-delà de 40 km/h. Les rues résidentielles de notre quartier ne sont plus aussi sécuritaires qu'elles l'étaient dû à l'affluence grandissante et nous ne pouvons imaginer ce que cela deviendra avec 932 logements supplémentaires.

De plus, selon le complément d'analyse du 14 mai 2012 produit par CIMA, la proportion projetée des déplacements sur les rues Hogue et Tanguay est de 70% et 30% de la circulation. Comment peut-on croire que cette proportion puisse être réaliste puisque la proportion ACTUELLE est de 90% et 10%³ de la circulation.

Nous comprenons que certains essaient de minimiser l'impact sur la circulation locale, mais il ne faudrait pas reléguer à la Ville de Montréal les conséquences réelles une fois le projet réalisé.

Pour terminer, un **plan de réorientation de la circulation** doit être proposé afin de limiter l'augmentation du nombre de véhicules circulant sur la rue Hogue qui est déjà à la limite de l'acceptable. Également, le **nombre prévu de logements doit être révisé à la baisse** pour éviter un impact social difficile à gérer et ainsi, se rapprocher le plus possible du plan d'urbanisme prévu (immeubles de trois à six étages avec « implantation jumelée ou contiguë »).

² Dénombrement coin Henri-Bourassa E./Meilleur = 2163 véhicules circulant sur Henri-Bourassa E. + 11 véhicules provenant de la Prison + 97 véhicules provenant de la rue Meilleur : Total : 2271 véhicules; soustrait à cela, 1993 véhicules circulant sur Henri-Bourassa E./ coin Tanguay = 278 véhicules

³ Déplacements pour la période de 16h45 à 17h45 : rue Tanguay = 32 rue Hogue = 278